

MAIRIE DE BOUSSENS
31360
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
05/10/2023

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N°10-7

**Objet : Installation
d'une VMC double flux
dans un pavillon
communal : acceptation
du devis.**

L'an deux mille vingt-trois et le douze octobre à 20h
le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS
dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la
Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de **Monsieur**
SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS (proc), Mme GERARD, M.
RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes
DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT,
CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX,
SANDY, AGUILA.

Absent excusé : M. AMOUROUX (proc. M. SANS).

Mme COURTOUX a été élue Secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20h

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que dans le pavillon situé au 10 rue des
Bouleaux, la présence d'humidité étant très importante du fait d'un manque de ventilation,
la solution d'une VMC devrait résoudre le problème.

L'entreprise ERD d'Eaunes (31600) propose un devis de 3866.72 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal DECIDE à l'unanimité des membres présents :

- **De valider le devis de l'entreprise ERD d'un montant de 3866.72 euros HT ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la
présente délibération,**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Affiché le **19 octobre 2023**

Pour extrait conforme

En Mairie, le 16 octobre 2023

Le Maire,

Christian SANS

